

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER

Province de Québec
MRC de la Haute-Côte-Nord

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Portneuf-sur-Mer tenue le 8 avril 2015 à l'endroit ordinaire des séances. Sont présents les conseillères et conseillers suivants(es) : mesdames Nady Sirois et Hélène Tremblay ainsi que messieurs Yvan Maltais et Louis Emond sous la présidence du maire suppléant monsieur Roberto Emond tous membres du Conseil et formant quorum. Est également présente la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Nancy Roussel.

Absences : Monsieur Gontran Tremblay
Monsieur Michel Chamberland

Après la prière d'usage, le maire suppléant, monsieur Roberto Emond ouvre la séance à 19h et procède à la lecture de l'ordre du jour.

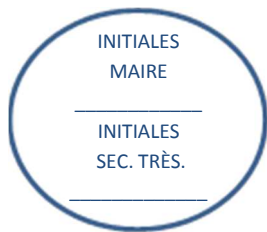
15-04-6334

ORDRE DU JOUR/ ACCEPTATION

Il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que lu et tel que reproduit ci-après;

- Ouverture de la séance.
- 1.0 Acceptation de l'ordre du jour. (Rés)
 - 2.0 Acceptation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 mars et de la séance extraordinaire du 23 mars 2015. (Rés.)
 - 3.0 Finances:
 - 3.1 État des revenus et dépenses au 31 mars 2015. (Info)
 - 3.2 Acceptation des déboursés au 31 mars 2015 et des comptes à payer au 8 avril 2015. (Rés.)
 - 4.0 Rapport des activités mensuelles du maire. (Info)
 - 5.0 Mise aux normes de l'eau potable/ Projet de réfection des puits d'alimentation en eau souterraine :
 - 5.1 Aménagement d'une réserve dédiée à la désinfection/ Proposition de services professionnels pour plans et devis du Groupe Conseil TDA. (Rés.)
 - 5.2 Suivi du dossier. (Info)
 - 6.0 Problématique de gel de conduite d'eau potable/ Demande d'exemption de facture relativement au règlement no. 14-264 concernant le service d'aqueduc. (Rés.)
 - 7.0 Semaine de l'action bénévole/ « 5 à 7 » des bénévoles le jeudi, 16 avril 2015/ Coût pour une couverture post-événement par le Journal Haute-Côte-Nord. (Rés.)
 - 8.0 Représentant du conseil municipal sur le conseil d'administration de l'organisme La Boule Argentée et de l'Office municipal d'habitation de Ste-Anne-de-Portneuf. (Rés.)
 - 9.0 Nomination d'un maire suppléant. (Rés.)
 - 10.0 Rétrocession de la rue Principale par le MTQ/ Suivi du dossier. (Info)
 - 11.0 Eau colorée/ Problème au 844, rue du Quai/ Achat d'un filtreur. (Rés.)
 - 12.0 Frais de quaiage 2015/ Demande d'un utilisateur. (Rés.)
 - 13.0 Société de développement/ Renouvellement d'entente. (Rés.)
 - 14.0 Demandes d'appuis, financières et/ou de partenariat :
 - 14.1 Centre d'études collégiales de Forestville/ Demande de contribution. (Rés.)



No de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER**

14.2 Municipalité de Tadoussac/ Demande d'appui. (Rés.)

15.0 Correspondance.

16.0 Affaires nouvelles :
NIL.

17.0 Période de questions des contribuables. (Info)

18.0 Fermeture. (Rés.)

QUE l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de ladite séance.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

15-04-6335

PROCÈS-VERBAUX/ ACCEPTATION

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil reconnaissent avoir reçu copie et pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 mars et de la séance extraordinaire du 23 mars 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Louis Emond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE lesdits procès-verbaux soient acceptés après avoir apporté une modification à la résolution no. 15-03-6323 relative au souper de fruits de mer de la Fabrique et qui doit se lire comme suit :

- *QUE la Municipalité achète huit (8) billets au coût total de 280\$ dont 4 billets pour les conseillers ou employés et 4 billets pour les conjoints/accompagnateurs. Les billets des conjoints/accompagnateurs devant être remboursés à la Municipalité au prix coûtant.*

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

INFO

FINANCES/ ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 MARS 2015

Les membres du conseil municipal reconnaissent avoir préalablement reçu copie et avoir pris connaissance de l'état des revenus et dépenses au 31 mars 2015.

15-04-6336

FINANCES/ ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS AU 31 MARS 2015 ET DES COMPTES À PAYER AU 8 AVRIL 2015/ ACCEPTATION

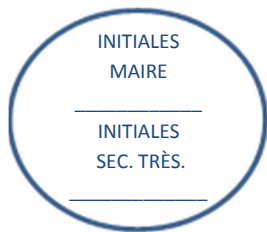
Il est proposé par monsieur Yvan Maltais et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal accepte la liste des comptes à payer en date du 8 avril 2015 qui totalise un montant de 19 436.77\$;

QUE le conseil municipal accepte aussi la liste sélective des déboursés en date du 31 mars 2015 qui totalise un montant de 166 280.93\$. Le conseil municipal reconnaît en avoir reçu copie préalablement à la présente séance et en avoir pris connaissance.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire



No de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER**

INFO

RAPPORT DES ACTIVITÉS MENSUELLES DU MAIRE

Puisque le maire est absent à la séance, le rapport sera remis à la prochaine séance.

15-04-6337

MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE/ PROJET DE RÉFECTION DES PUITTS D'ALIMENTATION EN EAU SOUTERRAINE/ AMÉNAGEMENT D'UNE RÉSERVE DÉDIÉE À LA DÉSINFECTION/ PROPOSITION DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR PLANS ET DEVIS DU GROUPE-CONSEIL TDA

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a reçu une proposition de services professionnels du Groupe-conseil TDA datée du 17 mars 2015 dans laquelle il propose de réaliser les plans et devis dans le cadre de l'aménagement d'une réserve dédiée à la désinfection pour l'ensemble des eaux recueillies des puits de la municipalité dans le cadre du projet de mise aux normes de l'eau potable et plus particulièrement dans le dossier de réfection des puits d'alimentation en eau souterraine;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nady Sirois et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'offre de service du Groupe-conseil TDA datée du 17 mars 2015 et portant le no. N/D 1957-10, pour réaliser les plans et devis visant l'aménagement d'une réserve dédiée à la désinfection des eaux captées au montant de 11 990\$ plus taxes soit acceptée.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

INFO

MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE/ PROJET DE RÉFECTION DES PUITTS D'ALIMENTATION EN EAU SOUTERRAINE/ SUIVI DU DOSSIER

Puisque le projet de réfection des puits d'alimentation en eau souterrain est complexe et demande plusieurs vérifications et confirmations du MAMOT et du ministère de l'Environnement et afin de s'assurer que les travaux en cours et projetés pour les puits PP-4, PP-2 et PP-5 sont bien admissibles aux différents programmes de subvention (TECQ-2014-2018 et PRIMEAU), il est projeté d'organiser une conférence téléphonique entre le MAMOT, le ministère de l'Environnement, le Groupe-Conseil TDA, la firme Experts-Conseil AquaTer-Eau inc, le maire, le conseiller monsieur Louis Emond, l'inspecteur municipal et la directrice générale et secrétaire-trésorière dès la semaine prochaine afin de s'assurer que tous comprennent la même chose et orientent leurs actions dans la bonne direction, conformément à la Loi.

INFO

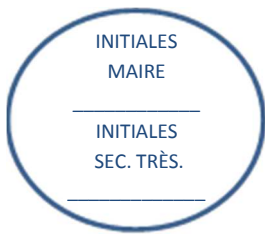
PROBLÉMATIQUE DE GEL DE CONDUITE D'EAU POTABLE/ DEMANDE D'EXEMPTION DE FACTURE RELATIVEMENT AU RÉGLEMENT NO. 14-264 CONCERNANT LE SERVICE D'AQUEDUC

Le conseil municipal demande à la directrice générale de transmettre la demande reçue à M^e Gaston Saucier afin qu'il émette un avis légal à ce sujet. Il est aussi convenu que le contribuable ayant déposé cette demande puisse participer à la conférence téléphonique qui sera organisée avec M^e Saucier. Lors de la prochaine séance, le conseil municipal, suite à la réception de l'avis légal, statuera sur la demande.

15-04-6338

SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE/ « 5 À 7 » DES BÉNÉVOLES LE JEUDI 16 AVRIL 2015/ COUVERTURE POST-ÉVÈNEMENT PAR LE JOURNAL HAUTE-CÔTE-NORD

Il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**



No de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER**

QUE l'offre du Journal Haute-Côte-Nord pour une couverture post-événement de la soirée Hommage aux bénévoles soit acceptée au coût de 507\$ (plus les taxes) à condition qu'un journaliste-photographe soit présent lors de l'événement.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

15-04-6339

REPRÉSENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BOULE ARGENTÉE ET SUR L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE STE-ANNE DE PORTNEUF

Il est proposé par madame Nady Sirois et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE monsieur Roberto Emond soit nommé à titre de représentant au sein de l'OHM de Ste-Anne-de-Portneuf;

QUE le Conseil demande à l'OHM de Ste-Anne-de-Portneuf de favoriser l'achat local au niveau des matériaux de construction et aussi de favoriser l'embauche d'une main d'œuvre locale;

QU'une demande d'appui soit adressée à la Municipalité de Longue-Rive pour que l'OMH favorise l'achat local des matériaux et l'embauche d'une main d'œuvre locale;

QUE la nomination d'un représentant au sein du comité de quilles La Boule Argentée soit remise au mois prochain.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

15-04-6340

NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par monsieur Louis Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE madame Nady Sirois soit nommé à titre de maire suppléant pour une période de six (6) mois.

QUE l'assermentation de madame Sirois sera faite suite à la présente séance.

ADOPTÉ.

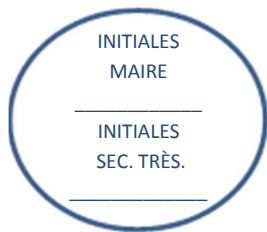
Gontran TREMBLAY, maire

INFO

RÉTROCESSION DE LA RUE PRINCIPALE PAR LE MTQ/ SUIVI DU DOSSIER

La directrice générale transmet les informations obtenues du maire au conseil municipal. Ce dernier a rencontré quatre (4) représentants du MTQ afin de discuter de la rétrocession de la rue Principale par le MTQ. Selon le maire, il semble que le MTQ a été réceptif à la demande de la Municipalité d'entrevoir la possibilité de conserver la gestion et l'entretien de la rue Principale.

Suite à cette rencontre, le maire a fait des démarches auprès de la sous-ministre des Transports afin d'obtenir une rencontre dans les meilleurs délais.



No de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER**

15-04-6341

**PROBLÈME D'EAU COLORÉE AU 844, RUE DU QUAI/ ACHAT ET
INSTALLATION D'UN FILTREUR**

CONSIDÉRANT QUE des problèmes d'eau colorée continuent à se produire dans la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les résidents du 844, rue du Quai se sont plaints à plusieurs reprises auprès de la Municipalité et que des vérifications ont été faites par l'inspecteur municipal afin de confirmer la situation;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de régulariser la situation et que des crédits ont été réservés au budget 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Louis Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE Plomberie Octave Roy et fils inc. soit autorisé à procéder à l'installation d'un (1) filtreur au 844, rue du Quai.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

INFO

FRAIS DE QUAIAGE 2015/ DEMANDE D'UN UTILISATEUR

Madame Marilyne Emond a transmis un courriel au conseil municipal afin d'expliquer les raisons pour lesquelles elle trouve que les nouveaux frais de quaiage sont peu appropriés compte tenu de certains frais occasionnés aux pêcheurs pour leur saison de pêche (ouverture du chemin pour se rendre au quai, mise à l'eau et retrait des quais.)

De plus, suite à la réception de la résolution no. 15-03-6316 par monsieur Steeve Dubé, pêcheur, qui est présent dans la salle et qui demande une rencontre avec le Conseil, il est convenu que ce dernier planifiera cette rencontre avec les trois autres pêcheurs et qu'il rappellera la directrice générale et secrétaire-trésorière à ce sujet pour lui soumettre une date.

15-04-6342

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT/ RENOUVELLEMENT D'ENTENTE

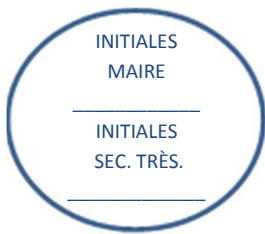
CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a antérieurement adopté la résolution no. 13-10-5904 autorisant la Société de développement à effectuer des travaux de rénovations au bâtiment de la Marina, cette dernière ayant obtenu, à l'époque, une confirmation de contribution de Développement économique Canada;

CONSIDÉRANT QUE lesdits travaux n'ont pas pu être réalisés à cause du délai serré entre la réception de la confirmation de la contribution et la date butoir pour réaliser les travaux (31 mars 2014);

CONSIDÉRANT QUE la résolution stipule également que vu les travaux projetés, le Conseil accepte la prolongation du bail de la Société jusqu'au 31 décembre 2017 et que des modifications doivent cependant y être apportées avant sa signature finale;

CONSIDÉRANT QUE ledit bail n'a jamais été finalisé vu que les travaux ne se sont pas réalisés;

CONSIDÉRANT QUE lors de la présente séance, le président de la Société de développement a informé le conseil municipal qu'il a besoin d'une confirmation de la part de la Municipalité à l'effet qu'il a le droit d'utiliser le bâtiment de la Marina afin d'être en mesure de procéder à la demande du permis de bar (réunion) afin de pouvoir débiter la saison prévue d'ici peu;



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de lui accorder le droit d'utiliser ledit bâtiment même si le bail n'a pas été encore signé en bonne et due forme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nady Sirois et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal autorise la Société de développement à utiliser le bâtiment de la Marina même si le bail n'a pas été encore signé;

QUE le conseil municipal demande à ce que le bail soit préparé dans les meilleurs délais et leur soit soumis pour être ensuite transmis à la Société aux fins de validation et signature.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

15-04-6343

CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES DE FORESTVILLE/ DEMANDE DE CONTRIBUTION

Il est proposé par monsieur Louis Emond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité verse la somme de 100\$ à titre de contribution financière pour les bourses d'études du Centre d'études collégiales de Forestville.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

15-04-6344

MUNICIPALITÉ DE TADOUSSAC/ DEMANDE D'APPUI

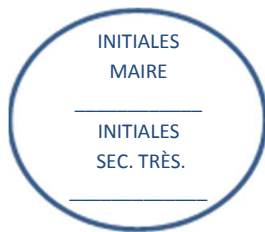
CONSIDÉRANT la demande d'appui transmise par la Municipalité de Tadoussac le 17 mars dernier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Maltais et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal reconnaît l'importance du maintien des opérations de la Maison du tourisme de Tadoussac dans le développement touristique de la Haute-Côte-Nord et appuie la Municipalité de Tadoussac dans ses démarches pour le maintien de ses opérations.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

CORRESPONDANCE

A: CORRESPONDANCE REÇUE, ENVOYÉE, COURRIELS, ACCUSÉ RÉCEPTION, INFORMATIONS GÉNÉRALES

**A.1 Municipalité de Portneuf-sur-Mer
Madame Nancy Roussel, dir. générale et sec. trésorière
09-03-2015**

Transmission du premier versement de la quote-part incendie 2015 et demande d'informations sur les surplus accumulés des années antérieures et des états financiers 2012 et 2013.

**A.2 MAMROT-Direction générale des infrastructures
Monsieur Jean-François Bellemare, ing.
16-03-2015**

Confirmation d'un paiement de 266 000\$ pour le remplacement d'une conduite d'eau potable.

**A.3 Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Monsieur David Heurtel, ministre
16-03-2015**

Annonce d'une subvention pour 2014 à la MRC de la Haute-Côte-Nord dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles.

**A.4 Ville de Forestville
Monsieur Daniel Brochu, directeur général
17-03-2015**

Suivi concernant la demande d'informations du 9 mars 2015 concernant les surplus accumulés et les états financiers des années antérieures.

**A.5 Municipalité de Portneuf-sur-Mer
Monsieur Gontran Tremblay, maire
24-03-2015**

Transmission d'informations au ministre des Affaires municipales monsieur Pierre Moreau concernant la péréquation.

**A.6 MAMROT
Monsieur Denis Paquet, directeur de cabinet adjoint
26-03-2015**

Accusé de réception de la lettre du 24 mars adressé au ministre monsieur Pierre Moreau concernant la péréquation.

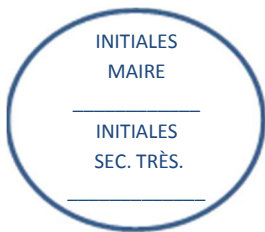
B: REMERCIEMENTS ET INVITATIONS

B.1 Fondation québécoise du cancer

Remerciements pour le don fait suite au décès de feu madame Marie-Line Emond.

B.2 Transport Canada, sécurité et sûreté maritimes

Invitation à une réunion publique sur la préparation et l'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures en milieu marin qui aura lieu à Québec le 9 avril prochain.



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER

B.3 CGRSE
Monsieur Jacques Auger, directeur général
16-03-2015

Invitation au 21^e souper bénéfice de la rivière des Escoumins qui aura lieu le 18 avril 2015.

B.4 Corporation BEST Golf de Tadoussac
24-03-2015

Invitation au tournoi des élus en Haute-Côte-Nord qui aura lieu le 4 juin prochain.

C: PROCÈS-VERBAUX ET RAPPORTS FINANCIERS

Nil.

D : BULLETINS D'INFORMATION ET COMMUNIQUÉS

D.1 Bulletin d'information municipale, mars 2015
Les Avocats Gaudreault, Saucier, Simard, s.e.n.c.

Quels sont les fonctionnaires dont le poste est protégé par les dispositions au Code municipal du Québec?

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

NIL.

FERMETURE DE LA SÉANCE

À 19h55, il est proposé par madame Nady Sirois et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la séance soit et est fermée.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Gontran Tremblay
Maire

Nancy Roussel
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

15-04-6345